

LPM

LE PETIT MÉTROPOLITAIN
N°85 - FÉVRIER 2024

LE MAGAZINE DES AGENTS

SUR LE TERRAIN

La prévention spécialisée,
un fil rouge pour les jeunes

DOSSIER

Faire le choix des
mobilités alternatives

REGARDS CROISÉS

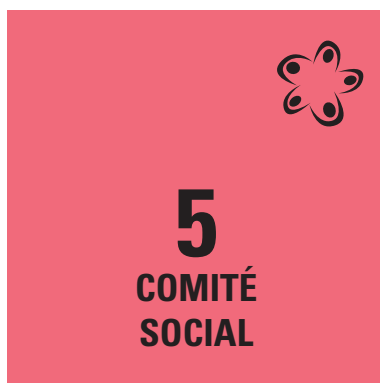
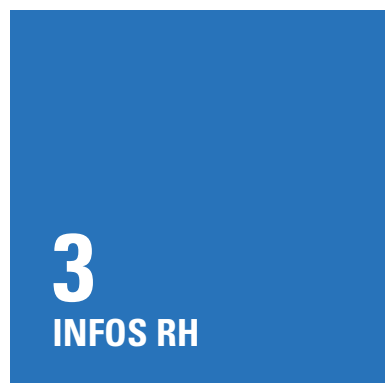
Dans les coulisses
de l'Hôtel de Métropole



MÉTROPOLE

GRAND LYON

COM'
interne



? DÉCODER LES SIGLES DES DÉLÉGATIONS ?

DDR Délégation Développement responsable
DTEE Délégation Transition environnementale & énergétique
DUM Délégation Urbanisme & mobilités
DGEEP Délégation Gestion & exploitation de l'espace public

DSHE Délégation Solidarités, habitat & éducation
DPIAF Délégation Pilotage & ingénierie administrative et financière
DRHMG Délégation Ressources humaines & moyens généraux

DVMAP • Com'interne • Hôtel de Métropole • 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication : Anne Jestin • **Rédactrice en chef** : Dominique Yoyo
Coordination et rédaction : Jennifer Schies, Véronique Riffault, Émeline de Suremain, Lucie Rebour
Crédit photos : Jérémy Cuenin, Anne Thomé, Alexis Grattier, Anaïs Mercier
Conception maquette : Com'interne • **Réalisation** : Atelier Grève-Viallon • **Impression** : OTT imprimeurs



INFOS RH

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

42 agents ont participé au temps d'accueil des nouveaux arrivants du 25 janvier organisé par la Com' interne.



De gauche à droite et de haut en bas :

1^{ère} ligne : BALIGAND Élise, BEGGUI Linda, BELARBI Marina, BENZAÏT Norredine, BERNABEU Loli, BONFILLLOU Adrien, BORREL Olivier, BOUCHET Mathilde, CAUET-FILLOQUE Jennifer
2^e ligne : COMMEAU Mailys, CROUSIER Blandine, DE-ALBUQUERQUE Cristina, DERKAOUI Asia, DESNAIN Stéphanie, EL-MOURABIT Nadia, FONTANEL Patrick, GAGET Corinne, JOSSERAND Thierry

3^e ligne : KAMAL Aboubakr, KASSIBRAKIS Juliette, KERVOELEN Yannick, KUMAR Siham, KURULASHVILI Irma, LAGARRIGUE Quentin, LENO Goundo, LOUBINETZ Laurence, MEUNG Sophanny
4^e ligne : MILHOUD Cédric, MOREAU Amélie, NDIAYE Marième, PINOLI Nelly, PIPAZ Sandrine, PONSARD Philippe, POUPINET Perrine, REMY Lorraine, SARR-DIOUF Khadi
5^e ligne : SINS Eléna, TLICHE Bouchra, VASSEUR Virginie, VAZETTE Romain, WAGENER Capucine, ZERARI Mohamed-Remi

AGENDA

16 FÉVRIER
**WEBINAIRE 11H11 :
 LUTTE CONTRE
 LES DISCRIMINATIONS
 ET ÉGALITÉ DE GENRE**

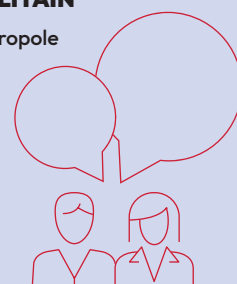
Inscription sur [Comète](#)



5 MARS
DON DU SANG
 Hôtel de Métropole
 Inscription
 sur [Comète](#)



11 & 12 MARS
**CONSEIL
 MÉTROPOLITAIN**
 Hôtel de Métropole



PROJET PROFESSIONNEL 2024

Un projet professionnel mobilisant le Compte Personnel de Formation peut s'engager tout au long de l'année. Vous devez en parler à votre manager et à votre SRH au préalable. La date limite du dossier d'inscription validé en interne est le 5 avril, pour tout début de formation entre septembre et décembre 2024.

+ d'infos sur [Comète](#)

21 jeunes accueillis en service civique



Un temps d'accueil a été organisé par le service Insertion, le 17 janvier à l'Hôtel de Métropole pour accueillir les jeunes en service civique sur l'année 2023-24, ainsi que leurs tuteurs et notre partenaire Unis-Cité. Les missions de service civique s'adressent à des jeunes âgés de 16 à 25 ans pour une durée de 7 à 8 mois.

Exemples de missions confiées cette année :

- Favoriser l'accès au numérique des agents qui en sont exclus.
- Prévenir le décrochage scolaire dans la commune de La Mulatière, en partenariat avec les acteurs médico-sociaux et l'Éducation nationale.
- Accompagner des agents et des habitants à la réduction des consommations énergétiques, à la prévention et au tri des déchets.
- Accompagner les changements de pratiques des usagers en matière de mobilité.
- Accompagner les usagers à l'outil numérique dans le cadre de leurs démarches d'accès aux droits sociaux.



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Pour bénéficier d'une médaille du travail, il faut avoir au moins 20 ans de service public au sein d'une ou plusieurs collectivités. Si vous remplissez ces conditions, vous avez jusqu'au 15 mars pour préparer votre dossier, à récupérer auprès de votre SRH ou à télécharger sur [Comète](#).

ANOMALIE, ACCIDENT, INCIDENT, VIOLENCE, AGISSEMENT SEXISTE... QUE FAIRE ?

Carreau cassé, chute dans les escaliers, accident de trajet ou encore témoin d'agissements sexistes... sont autant de situations auxquelles tout agent peut être confronté et qui peuvent mettre sa santé ou sa sécurité en danger. Pour y faire face, la Métropole vous accompagne grâce à des modes opératoires adaptés détaillés dans un dépliant joint à votre bulletin de paie de février. Prenez-en connaissance et gardez-le à portée de main !

PRÉPA CONCOURS & EXAMENS PRO



Vous souhaitez préparer un concours ou un examen ? Le CNFPT vous accompagne dans de nombreuses filières et cadres d'emplois. Inscrivez-vous avant le 8 mars 2024.

+ d'infos sur [Comète](#)



Apprendre à sauver des vies

Tel est le défi proposé par le service Développement des compétences, en lien avec les acteurs prévention-santé et des agents formés pour initier le plus grand nombre d'entre vous aux gestes qui sauvent. Plusieurs sessions de 2h sont organisées courant mars au Clip et à l'Hôtel de Métropole. Elles sont ouvertes aux agents n'ayant jamais suivi les formations Sauveteur secouriste du travail (SST) ou Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Des sessions peuvent être programmées à la demande sur d'autres sites métropolitains. N'hésitez pas à contacter votre service Formation.

+ d'infos sur [Comète](#)

Bon à savoir



Avis d'imposition 2024

Pour bénéficier des prestations COS soumises à barème pour l'année 2024, pensez à télécharger votre avis d'imposition 2023 (sur revenus 2022) dans votre espace privé sur cosmely.fr



Application CyberCe

Téléchargez l'application CyberCe sur votre smartphone, pour être informé en temps réel des informations importantes du COS.

Billetterie



NOUVEAU :

La participation du COS est calculée en fonction de votre tranche d'imposition.

➤ Sélection de spectacles

- Afterwork #3 – Serenade Auditorium
- Brundibar Théâtre de la Renaissance
- Les Nuits Sonores
- Les Nuits de Fourvière
- Jazz à Vienne

➤ Matches



Vacances 2024



➤ Épargne vacances 2024

Vous avez la possibilité de choisir :

- soit les chèques vacances ANCV, format papier
- soit Macartevacances, moyen de paiement dématérialisé

Les dossiers sont à constituer **au plus tard le 29 février 2024.**

➔ Colonie de vacances : dernières places

Il reste encore quelques places au camp d'été proposé par le COS et subventionné par la Métropole de Lyon. Cette colonie multi-activités « Montagne Passion » s'adresse aux enfants de 8 à 14 ans. Elle se déroulera en Savoie du 6 au 13 juillet 2024.



**Comité social
du personnel**

COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h. Fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03



EAU POTABLE

LA RÉGIE EAU PUBLIQUE DU GRAND LYON

FÊTE SA 1^{RE} ANNÉE

Le 22 janvier dernier, la régie Eau publique du Grand Lyon organisait ses vœux internes et célébrait par la même occasion sa première année de vie en tant qu'établissement public. La Métropole de Lyon a fait le choix de reprendre en gestion publique la production et la distribution de l'eau potable. Un engagement fort pour conserver la maîtrise stratégique et technique d'un service d'importance vitale et faire face aux défis environnementaux et sociétaux. De nombreux agents de la Métropole ont contribué de près ou de loin à la construction de cette nouvelle régie, une trentaine l'ont même intégrée au 1^{er} janvier 2023, rejoignant les 280 ex-salariés de Véolia, l'ancien délégataire. Ce sont aujourd'hui 360 agents qui œuvrent au quotidien pour distribuer une eau de qualité et garantir, à toutes et tous, un accès à l'eau sur notre territoire.



Journées de l'égalité du 4 au 14 mars

Cette édition, consacrée à la lutte contre les stéréotypes de genre, fera un focus sur les femmes dans le sport et la culture.

Temps fort le jeudi 7 mars pour la soirée de l'égalité à l'Embarcadère (Lyon 2) : bloquez la date !

Informations et inscriptions à venir sur [Comète](https://www.comete.com) et [Grandlyon.com](https://www.grandlyon.com)



De gauche à droite : Olivier Réquena et Mickael Sabatier, responsables de territoires Nettoyement Centre-Ouest et Sud-Ouest ; Angélique Berthet, cheffe de projet Prévention propreté urbaine, et Hugo Bandiera, chargé de projet Études à la direction adjointe Voirie propreté (DGEPP).



PROPRETÉ

L'OPÉRATION « AU BOUT DES QAIS, LA MER » RÉCOMPENSÉE !

Début décembre, les équipes de la Métropole ont remporté le 3^e grand prix à l'occasion des rencontres européennes de l'Association des villes pour la propreté urbaine, à Metz. L'opération lauréate a permis de réduire la pollution de la Saône et la présence des déchets sur les quais en mettant en place de nouveaux équipements, plus adaptés à la fréquentation intensive de ces lieux. Une communication spécifique indique également aux usagers les bons gestes à adopter et leur rappelle qu'au bout des quais, il y a la mer.

. LPM #85 fév. 2024.

GOUVERNANCE

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR....

Vous rêvez de comprendre ce que fait notre collectivité à l'échelle d'une commune ? Ce sera bientôt possible avec les « fiches Métropole » réalisées pour le Président par le service de la coordination territoriale, direction Valorisation et modernisation de l'action publique, grâce à l'aide d'une centaine de contributeurs de toutes les délégations. Il s'agit d'un travail inédit sur plus de 200 indicateurs représentant un vrai changement de culture pour notre collectivité dans le traitement des données.

L'objectif de cet outil, qui facilitera le suivi et le pilotage de l'activité : rendre plus visibles les politiques publiques portées par la Métropole dans les territoires et valoriser le travail de tous les services œuvrant au quotidien à l'amélioration du cadre de vie des Grands Lyonnais. Ces fiches seront prochainement accessibles : on vous en dit plus très bientôt !

ENFANCE

DES CARTES PRÉPAYÉES POUR LES FAMILLES

La direction Prévention et protection de l'enfance, en collaboration avec le service MOI et la direction Innovation numérique et systèmes d'information, expérimente la mise à disposition de cartes prépayées pour les familles bénéficiaires d'aides financières Enfance. Ces cartes rechargeables visent à simplifier la gestion administrative de ces aides et à mieux s'adapter aux besoins des usagers. L'expérimentation, qui se déroulera sur toute l'année 2024, concerne les territoires Lyon Rive droite et Plateau Nord Val de Saône.



UN BUDGET 2024 AMBITIEUX

+110 M€
par rapport à 2023

Contexte

CONTRAINTE

+2,1% DÉPENSES

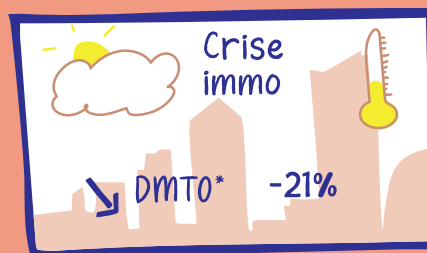
+0,5% RECETTES

Inflation

coût des matières premières
et de l'énergie



taux d'intérêt



DMTO* -21%

* Droits de mutation à titre onéreux = taxes à l'achat d'un bien immobilier au profit des collectivités

Budget de 3,9 milliards €

SERVICES À LA POPULATION
DÉPENSES COURANTES

INVESTISSEMENTS

FISCALITÉ NATIONALE
TRANSFÉRÉE
FISCALITÉ LOCALE
DOTATIONS
DE L'ÉTAT

DÉPENSES

RECETTES

Maîtrise de la



capacité de
désendetttement :

5 ans et 8 mois

Principales orientations
politiques

934 M€

Renforcement
des soutiens aux plus précaires

+2,9%

d'aides à l'enfance, personnes âgées,
personnes handicapées, RSA...



JUSTICE
SOCIALE

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE &
ÉCONOMIQUE

755 M€

accélération

Réalisation
des projets
d'investis-
sements

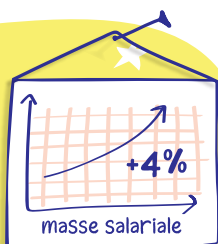
Une programmation pluriannuelle
des investissements (PPI) de 3,6 milliards €
pour la durée du mandat (2021-2026)

POUVOIR D'ACHAT
des agents métropolitains
Absorption de MESURES RÉGLEMENTAIRES
(revalorisation point d'indice,
primes exceptionnelles)

Poursuite de L'AGENDA SOCIAL

Création de 36 POSTES

Poursuite de la POLITIQUE JEUNE :
recrutement des apprentis favorisé



+4%

masse salariale

465 M€

Soutiens
complémentaires
aux partenaires

+7%

Subventions
et participations

162 M€ de fonctionnement pour SYTRAL Mobilités
Une participation renforcée de 130 M€ au SDMIS

Transports et mobilité actives
Espaces publics
Urbanisme, logements
Transition énergétique
Décarbonation d'entreprises industrielles
Construction/rénovation de collèges
etc.

M€ = millions d'euros

Pour en savoir plus :
consultez les documents
budgétaires 2024 sur [Comète](#)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR INFORMATIQUE

Un environnement
numérique sain,
ça s'entretient !
On vous donne
quelques clés...



Je n'utilise jamais une clé USB ou un disque dur externe personnels prêtés ou déjà utilisés sur mon matériel professionnel.

VRAI. L'usage de supports de stockage amovibles (disques durs externes, clé USB) étant le premier vecteur d'infection viral, je n'utilise, sur mon matériel professionnel, que les supports de stockage amovibles fournis par la DINSI ou achetés par la Métropole pour cet usage exclusif.

Je ne dois pas stocker de fichiers professionnels sur mon bureau ou sur le P:/.

VRAI. Il convient d'utiliser les serveurs prévus (L:/ ; K:/ ; etc.), qui font l'objet d'une sauvegarde régulière et sécurisée.

Je m'interdis de regarder un film en ligne sur mon ordinateur à la Métropole, même si je suis en pause.

VRAI. Un usage raisonnable à des fins personnelles, notamment dans le cadre des nécessités de la vie courante, est toléré, à condition que cet usage n'affecte pas la disponibilité de la bande passante Internet, ne se fasse pas au détriment des tâches professionnelles et ne présente pas de risque de sécurité informatique.



Je suis agent de terrain et n'ai l'usage quotidien que de mon téléphone portable professionnel. Je n'ai pas besoin de lire le règlement intérieur informatique... je laisse ça à mes collègues dans les bureaux !

FAUX. Le règlement s'adresse à toute personne utilisant les systèmes informatiques de la Métropole (l'utilisateur). Ceux-ci regroupent l'ensemble des installations informatiques, qu'il s'agisse de réseaux de télécommunications (téléphone portable), de logiciels, d'applications informatiques ou de services associés (maintenance, service assistance, etc.).

Je m'absente quelques heures et mon stagiaire n'a pas encore de session à son nom. Je peux lui transmettre mon identifiant et mon mot de passe sur un post-it remis en main propre.

FAUX. L'identifiant attribué par la DINSI, tout comme le mot de passe qu'il permet de générer, constitue l'identité informatique de l'utilisateur et, à ce titre, est incessible. Toute action réalisée sous cet identifiant est présumée l'être par son propriétaire. L'utilisateur doit donc protéger son identifiant et son mot de passe contre tout risque de divulgation. Il ne doit jamais les inscrire en clair sur un support accessible aux tiers

et jamais les communiquer, quel que soit le besoin invoqué par le demandeur. Ces informations n'ont à être demandées ni par ses collègues, ni par sa hiérarchie, ni par la DINSI, ni par le Contact informatique de la Métropole (CIME), ni par l'équipe MOI/AI.

J'ai trouvé un excellent logiciel de montage vidéo. Je vais l'installer sur mon PC Métropole, ça me permettra de faire de petites vidéos des collègues au travail que je pourrai mettre dans notre rubrique Comète... mon chef de service sera content !

FAUX. Les utilisateurs ne doivent pas modifier la configuration matérielle de leur équipement et ne doivent pas considérer que ce qui est techniquement possible est autorisé (exemple : installation ou utilisation de logiciels ou de services cloud non référencés ; ces points entrant dans le champ du shadow IT*).

* Shadow IT désigne l'utilisation, par les directions métiers, de moyens informatiques sans l'aval de la DINSI.

➤ Retrouvez le règlement intérieur informatique sur **Comète, rubrique DINSI**

➔ Ce document fera l'objet d'une révision triennale et d'une note de service réactualisée lors de la publication de chaque nouvelle version.

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE, UN FIL ROUGE POUR LES JEUNES

Nous partons à la rencontre de l'équipe d'éducateurs et éducatrices de prévention spécialisée du 9^e arrondissement de Lyon. Ces « éducateurs de rue » accompagnent des jeunes de 10 à 21 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le LPM vous fait découvrir leur quotidien, imprévisible et poignant, en photos et en podcasts.

09H30



Elisabeth Besse, responsable de l'équipe de prévention spécialisée de Lyon 9

Rendez-vous quartier Valmy, au 10 rue de Bourgogne. Ce matin, les 5 éducateurs et éducatrices de l'équipe et leur coordinateur sont réunis pour un point bimensuel avec leur responsable Elisabeth Besse, cheffe de service social de Lyon 5-9, et son assistante Maria Ramos, un précieux support administratif. « Dans le 9^e arrondissement, la prévention spécialisée intervient à Valmy, la Duchère, Gorge de Loup et le Vergoin, explique Elisabeth. L'équipe dépend du service social du territoire, mais travaille en lien étroit avec la direction de Prévention et protection de l'enfance (DPPE). »

- La Métropole de Lyon compte 23 éducateurs métropolitains en régie, présents :
- historiquement à Lyon 9, Neuville et Rillieux ;
 - dans les MDML à Vénissieux et Villeurbanne (suite à l'adoption du plan Pauvreté en 2019) ;
 - dans les collèges à Lyon 8 et Villeurbanne (expérimentation auprès des 10-15 ans lancée en 2022).

10H30

Mathilde Canonier et Jalil Hassi, un binôme d'éducateurs, suivent depuis 2 ans les jeunes de 16 à 21 ans sur le quartier de la Duchère. Ils nous emmènent au local situé au 454 avenue de la Sauvegarde. Sur le mur, la plaque rouge indiquant « Prévention spécialisée » représente un refuge pour certains jeunes en rupture scolaire ou familiale. Ils savent qu'ils seront reçus, écoutés, accompagnés sans condition, en libre adhésion. D'ailleurs, dès notre arrivée, un jeune collégien arrive pour sauver les « éducs ». Après lui, plusieurs jeunes vont se succéder, reçus en groupe dans la pièce centrale ou seuls dans un box d'entretien.

Mathilde Canonier et Jalil Hassi, éducateurs de prévention spécialisée des 16-21 ans à la Duchère



Écoutez l'épisode 1 à Valmy et la Duchère



11H00

Nous accompagnons Mathilde et Jalil sur l'espace public. Pour diverses raisons, beaucoup de jeunes ne sont pas prêts à pousser la porte du local. La mission principale des éducateurs de rue est d'aller vers ce public pour tisser petit à petit avec eux un lien de confiance, qui deviendra un véritable fil rouge dans leur vie. Mathilde précise : « Selon leur situation, nous les orientons vers différents partenaires : logement, santé, justice, activités sportives ou culturelles, insertion professionnelle... Mais nous ne les lâchons pas pour autant, nous sommes tout le temps là pour eux. »

12H00

Vite, on file vers le collège Victor Schœlcher pour rejoindre Mélissa Latorre Plumed, éducatrice, qui accompagne les jeunes de 10 à 15 ans sur tout l'arrondissement depuis 2018. « Je travaille en lien étroit avec l'équipe pédagogique et les assistantes sociales de ce collège. Nous avons créé le projet IPACT, pour accueillir les élèves qui sont exclus du collège pendant une semaine. » Mélissa intervient également au collège Jean de Verrazane, où elle tient un temps de permanence. « Les centres sociaux sont aussi des partenaires essentiels pour accompagner ce jeune public : on organise, par exemple, des séjours d'une semaine en commun avec un petit groupe de 4 à 6 jeunes, pour mutualiser nos moyens. »

Une évaluation du service de Prévention spécialisée d'une durée d'un an a été menée en 2021-2022 par le cabinet Pluricités, sous le pilotage de la DPPE. Depuis novembre 2023, Sabine Vialleton pilote l'étape suivante, un projet de renforcement du service autour de 3 axes : renouveler le cadre d'intervention, mettre en place des instances de gouvernance et repenser la répartition géographique.



Mélissa Latorre Plumed, éducatrice de prévention spécialisée des 10-15 ans, rencontre un élève et son enseignant à la sortie du collège

14H00

Retour à la Duchère. « On organise des chantiers éducatifs pour les mineurs, des contrats de travail à la semaine dès 16 ans, et aussi des soirées au local, des sorties... L'animation n'est pas notre cœur de métier, insiste Jalil. Ces initiatives sont des occasions de les impliquer dans un projet, de leur apprendre l'autonomie. » Les jeunes peuvent être confrontés à des situations d'urgence. « On se sent parfois engloutis dans leurs difficultés, confie Mathilde, surtout quand ils se retrouvent à la rue ou qu'ils subissent des violences. D'où l'importance du soutien de son binôme et de l'équipe. Tous les mois, on a également des réunions d'analyse de la pratique avec les équipes de toute la collectivité. Ça nous permet de prendre du recul. »

17H00



Benjamin Dugrand, coordinateur de l'équipe, dans le local du Vergoin

Direction le local du Vergoin. Julie Witdoeck et Kames Gharsallah, éducateurs, ont rejoint l'équipe l'an dernier : « Il faut 6 mois à un an à un éducateur de rue pour être reconnu. On marche beaucoup car notre secteur géographique comprend Gorge de Loup et le Vergoin. » Bien que ce micro-quartier situé aux portes des Monts d'Or soit assez méconnu, ce local est bien identifié grâce au travail de Benjamin Dugrand, le coordinateur de l'équipe, qui a été éducateur ici pendant plus de 20 ans : « En 2001, nous étions 14 sur Lyon 9. En 2015, nous n'étions plus que 2. En 2018, nous avons pu renforcer l'équipe. C'est à cette époque que je suis devenu coordinateur. »



Écoutez l'épisode 2
à la sortie du collège
et au Vergoin



19H00

Fin de la permanence et de cette journée forte en émotions, en rencontres marquantes avec les jeunes, en échanges riches avec des éducateurs et éducatrices passionnés, à la capacité d'adaptation hors-norme et à l'environnement de travail atypique - d'où l'importance, comme le dit Benjamin, d'avoir un « cadre intérieur ». Pour finir, un projet futur ? « Le fait de favoriser l'accompagnement des filles me tient particulièrement à cœur, répond Julie. Elles sont moins présentes dans l'espace public, c'est plus compliqué pour nous de les rencontrer. J'aimerais m'inspirer d'autres collectivités qui leur réservent des temps d'accueil spécifiques. »



ÉDITO

Sébastien Chambe,
Directeur général adjoint
Délégation Urbanisme et
Mobilités

Diminuer la part de la voiture au profit de tous les autres modes de déplacement pour retrouver un air de qualité, lutter contre le réchauffement climatique et améliorer le cadre de vie des Grands Lyonnais, telle est l'ambition de la politique des mobilités de la Métropole de Lyon. Les registres d'action ne manquent pas. Nous continuons à améliorer la performance des transports en commun, à accompagner le développement des services ferroviaires, à faire évoluer les pratiques de mobilités à la fois pour les particuliers et les professionnels, avec notamment l'amplification de la Zone à Faibles Émissions depuis le 1^{er} janvier 2024, le déploiement des Voies Lyonnaises et des services vélo pour les usagers (Vélo'v, Freevélo'v, stationnement sécurisé, etc.), le renforcement des offres de covoiturage déléguées à Sytral ou encore la création d'un service public d'autopartage au sein de la nouvelle SPL Mobilités.

Je remercie toutes les équipes métropolitaines, en particulier des délégations Urbanisme & Mobilités et Gestion & exploitation de l'espace public, qui œuvrent au quotidien pour apaiser notre espace public. En construisant des solutions alternatives pertinentes dans une approche multimodale, elles contribuent à une meilleure cohabitation des modes de déplacement et à une transition vers des mobilités plus durables.



Marie Cannonge, chargée de mission autopartage et covoiturage (DirMob)

FAIRE LE CHOIX DES MOBILITÉS ALTERNATIVES

Pour répondre aux enjeux environnementaux et faciliter les déplacements urbains sur son territoire, la Métropole et le Sytral jouent la carte de la multimodalité et de la complémentarité des modes. Il s'agit de proposer aux usagers une diversité d'alternatives attractives et efficaces à la voiture individuelle, pour encourager le report modal vers les transports en commun et vers les mobilités actives que sont le vélo et la marche.

Lexique

Multimodalité : disponibilité de différents modes de transport pour un déplacement.

Intermodalité : utilisation d'au moins deux modes de transport distincts au cours d'un même déplacement.

Transfert ou report modal : report d'une partie des flux d'un mode de transport vers un autre.

DirMob : Direction des Mobilités (DUM)

LA VOITURE, OUI, MAIS AUTREMENT !

Faire de la voiture un transport collectif

Grâce aux excellents résultats rencontrés au cours de son expérimentation, la ligne LANE de covoiturage à haut niveau de service entre Lyon et Bourgoin-Jallieu est renouvelée pour 3 ans. « Cette solution de mobilité innovante pour les déplacements quotidiens domicile-travail a pour objectif de réduire le trafic automobile sur l'A43 aux heures de pointe en garantissant une qualité de service comparable à celle d'un transport en commun », explique Marie Cannonge, chargée de mission autopartage/covoiturage à la DirMob. La ligne de covoiturage est structurée par des aires et des arrêts physiques, avec une signalétique orange bien visible, permettant aux conducteurs de prendre en charge les passagers en toute sécurité. Près de 30 000 covoiturages ont été réalisés en 2023, avec 4 minutes d'attente en moyenne pour les passagers, soit une fréquence équivalente à un tramway.

« Nous étudions aujourd'hui la création d'un réseau de lignes de covoiturage avec les territoires voisins, poursuit Marie. Le covoiturage n'aurait pas de sens si on se limitait aux frontières de la Métropole. C'est pourquoi nous travaillons avec 12 collectivités partenaires qui ont les mêmes enjeux que nous et le souhait de développer le covoiturage serviciel sur des axes bien identifiés. » Les études menées actuellement sur une dizaine de corridors pourraient permettre à de nouvelles lignes de covoiturage à haut niveau de service de voir le jour prochainement.

➤ **121 000 trajets covoiturés ont été effectués via la plateforme de mise en relation « En Covoit' Grand Lyon », améliorée en mars 2023. C'est une augmentation de 270 % par rapport à l'année précédente, la plus forte enregistrée au niveau national.**

Booster la voiture en libre-service

La Métropole de Lyon renforce l'offre d'autopartage sur son territoire en lançant son propre service public d'autopartage en stations, issu du service Citiz opéré à date par LPA. Il s'agit de garantir aux habitants un accès pratique à la mobilité automobile occasionnelle, au sein du bouquet de solutions de mobilité. « Toutes les communes devront être couvertes par un service d'autopartage avec un objectif de 1 000 véhicules en 2026 et 3 400 fin 2030. C'est un challenge d'envergure ! » confie Marie Cannonge. Pas de temps à perdre pour Marie, qui centralise l'ensemble des données pour le déploiement de nouvelles stations – choix des emplacements selon la taille des véhicules, impacts sur l'espace public, installation de la nouvelle signalétique, etc. – et travaille en étroite collaboration avec les communes, les opérateurs et les subdivisions de voirie.

À vos agendas

Mercredi 27 mars : Journée nationale de l'autopartage à l'Hôtel de Métropole, organisée par la Métropole de Lyon et l'Association des acteurs de l'autopartage.

+ d'infos sur **Comète**



Interview

Élodie Trouche a porté la démarche « Ville 30 » pendant 2 ans au sein du service Transformation de l'espace public (direction Infrastructures et exploitation des mobilités, DGEEP).

Apaiser les circulations

En quoi consiste la « Ville 30 » ?

Il s'agit d'établir la limitation à 30 km/h comme norme de fonctionnement sur la majorité du périmètre urbain de la commune, soit environ 80 % des rues, et ne conserver la limitation à 50 km/h que sur certains axes. L'objectif est d'améliorer la sécurité routière et la qualité de vie des habitants.

Comment avez-vous procédé pour la mettre en place ?

Avec les subdivisions de voirie, nous sommes allés à la rencontre d'une cinquantaine de communes pour leur présenter la démarche Ville 30, ses avantages en termes de sécurité routière et les modalités de mise en œuvre. Nous leur montrions aussi une cartographie des vitesses pratiquées à l'échelle de la commune, qui sont souvent plus proches des 30 km/h que des 50. Beaucoup de communes ont tout de suite adhéré au projet, d'autres étaient un peu plus réticentes. Il a surtout été question d'adapter le projet à chaque territoire, de trouver des consensus et de convaincre et rassurer les habitants à travers des réunions publiques et de la communication. Notre objectif était de ne rien imposer et de faire en sorte que les communes soient fières de passer en Ville 30.



Une fois la démarche Ville 30 engagée, les subdivisions de voirie sont chargées d'adapter la signalisation réglementaire : pose de nouveaux panneaux, marquage au sol d'ellipses...

Quels sont les résultats aujourd'hui ?

Ce projet a recueilli un franc succès : 23 communes sont déjà passées en Ville 30 et 5 autres sont engagées dans la démarche. D'ici 2025, la Métropole comptera 28 Villes 30, ce qui représentera près de 2/3 de sa population !

Une première évaluation a été réalisée à Lyon et les résultats sont très encourageants. Avec la Ville 30, les vitesses pratiquées ont globalement diminué, même sur les axes restés à 50 km/h, les accidents ont baissé de 22 % et le nombre de blessés graves a été réduit de 40 %.

Repenser le stationnement

« En amplifiant les contraintes de stationnement voiture, la Métropole a bon espoir de changer les comportements de mobilité des Grands Lyonnais », explique Jean-Pierre Forest, chargé de mission Stationnement au service Développement des services de mobilités (DirMob). Les 30 parkings de la collectivité vont ainsi réduire leur capacité de stationnement automobile afin d'augmenter les places pour les vélos, l'autopartage, les bornes de recharge électrique, etc. Le PLU-H ne prévoit, quant à lui, plus qu'une seule place de parking pour 10 logements dans les nouvelles constructions de l'hypercentre de Lyon.

La Métropole agit également du côté des parkings relais de gares (P+R) dont le rôle est de faciliter le stationnement des habitants de la périphérie qui optent pour l'intermodalité et prennent les transports en commun pour une partie de leur trajet. Pour éviter tout abus, l'accès à ces parkings gratuits sera bientôt réservé uniquement aux personnes munies d'un abonnement de transport, comme c'est déjà le cas sur les P+R du réseau TCL. En parallèle, une expérimentation, unique en France, est en cours dans le P+R des Hôpitaux Lyon Sud qui a ouvert en décembre dernier. Elle consiste à prioriser l'accès aux usagers habitant à plus de 2 km. Son déploiement sera progressivement généralisé aux autres P+R.

Nouveau : depuis le 1^{er} janvier 2024, la Métropole a confié l'exploitation et le développement d'une part importante de ses services de stationnement public (automobile et vélo) à la société publique lyonnaise de mobilités (SPLM).

dossier

Émilie Fodor, cheffe de projet Logistique urbaine (DirMob), avec Epilog et Tout en Vélo, deux des entreprises de cyclologistique qui bénéficient des primes du programme ColisActiv financé par la Métropole.



À Vélo

DANS LA MÉTROPOLE

Les 5 axes du Plan vélo et quelques objectifs phares

1. Développer et sécuriser les infrastructures vélo

Objectif 2030 : 355 km de Voies Lyonnaises

2. Assurer la sécurité de tous les usagers y compris des piétons, des cyclistes et de leur vélo

Objectif 2026 : 15 000 places de stationnement sécurisé vélo pour lutter contre le vol

3. Accompagner les changements de pratique par la formation et la sensibilisation

Objectif 2026 : 2 700 personnes formées par an à la pratique du vélo

4. Développer des services adaptés et facilitateurs

Objectif 2026 : 10 000 prêts de vélo reconditionné (Freevélo'v) à des jeunes de 18 à 25 ans, étudiants ou en insertion

5. Développer l'économie du vélo

Objectif : accompagner le développement de la filière industrielle vélo en soutenant l'initiative Grand plateau hébergée dans un bâtiment mis à disposition par la Métropole à Villeurbanne.

+ d'infos : avelo.grandlyon.com



ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES

Tripler le nombre de déplacements à vélo

Arthur Bajulaz, chargé de mission Modes actifs au service Analyse, planification et évaluation des mobilités (DirMob) : « Le Plan vélo, délibéré en Conseil métropolitain le 29 janvier 2024, est constitué de plus de 60 actions en faveur d'une Métropole cyclable pour toutes et tous et plus sûre. Bien qu'il soit piloté par la Dirmob, toutes les délégations sont impliquées dans la réalisation de ces actions, dont l'ambition est notamment de tripler le trafic cycliste par rapport à 2019. Une enveloppe de 500 millions d'euros est investie pour les modes actifs sur le mandat, soit un triplement par rapport au plan précédent. »

En avant, marche !

Sylvie Giagnorio, cheffe de projet Ville marchable et partage au sein du service Transformation de l'espace public (DIEM/DGEEP) : « Le plan piéton, adopté en juin 2022, a pour objectif d'améliorer le confort et la sécurité des cheminements piétons pour inciter les habitants à se déplacer davantage à pied. Nous recevons de nombreuses demandes de communes pour élargir des trottoirs, réaliser des cheminements piétons vers un arrêt de bus, une école, un lieu de vie... Face au succès de cette démarche, qui a d'ores et déjà permis la création de trottoirs dans une vingtaine de communes, l'enveloppe initiale de 6 M€ va être réhaussée à 8 M€. »

Agir pour une logistique urbaine durable

Face aux impacts de la distribution des marchandises en ville (émissions de CO₂, embouteillages, pollution sonore...) et à l'évolution des modes de consommation (essor du e-commerce entraînant une croissance des flux logistiques), il est urgent d'inventer de nouvelles manières de livrer en ville, décarbonées et plus performantes.

Le saviez-vous ?

Le transport de marchandises représente 15 % des déplacements motorisés, 30 % de l'occupation de la voirie et 30 % des émissions de gaz à effet de serre.



La Métropole se dote ainsi d'une stratégie logistique ambitieuse, pilotée par Émilie Fodor, cheffe de projet Logistique urbaine au sein du service Développement des services de mobilités (DirMob). Elle accompagne, entre autres, de nombreuses initiatives sur le territoire dont le développement de la cyclologistique, qui consiste en l'utilisation de vélos pour le transport urbain de marchandises. Dans le cadre de la ZFE, la Métropole a notamment mis en place des aides à l'achat de cycles ou remorques pour les professionnels.

+ d'infos : ZFE.grandlyon.com

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES

L'Agence des Mobilités part à la rencontre des usagers

Pour faire connaître l'offre de services mobilités de la Métropole, les conseillers de l'Agence des Mobilités interviennent également hors les murs en proposant des permanences délocalisées dans les locaux de certaines communes (Villeurbanne, Oullins et bientôt Saint-Fons) et à travers des stands d'information et de sensibilisation aux quatre coins de la Métropole, avec la possibilité de tester des solutions de mobilité lors de manifestations et grands événements. D'autres formats d'intervention, comme la « balade urbaine mobilité » qui consiste à faire découvrir aux habitants l'ensemble des services mobilités autour de chez eux, sont en cours d'expérimentation.

« Nous allons à la rencontre des usagers directement sur leurs lieux de vie (marchés, centres commerciaux...) et de travail pour leur présenter toutes les formes de mobilité proposées par la Métropole et ses partenaires, explique Anne-Sophie Petitprez, responsable d'unité Management de la mobilité au sein du service Aides et conseil aux mobilités (DirMob). Notre objectif est de faire évoluer les comportements, en essayant de travailler sur certains a priori, sans stigmatiser les pratiques des uns et des autres. Nous commençons également à venir en appui de projets urbains impactants, comme l'expérimentation des Voies Lyonnaises à Oullins par exemple. »

Pour une connaissance toujours plus affûtée de toute l'offre de services, les conseillers mobilité font une veille quotidienne et échangent régulièrement avec les opérateurs mobilité (Velo'v, TCL, Citiz...) qui les informent des nouveautés et des évolutions.

Agence des Mobilités - Chiffres 2023

3 conseillers mobilité et 2 services civiques

727 visiteurs à l'agence

1 300 rendez-vous de conseil

121 stands d'informations

6 600 personnes renseignées



Marion Massenet, service civique à l'Agence des Mobilités en 2023, présente l'offre de services mobilités de la Métropole à un habitant sur un stand au cœur du marché de Vénissieux.

agence des → MOBILITES

Une nouvelle vitrine numérique des services mobilités

Depuis le 15 janvier, Onlymoov, le portail de la Métropole dédié à la mobilité, est devenu « l'Agence des Mobilités en ligne ». Un changement de marque et un positionnement revisité pour répondre aux objectifs fixés par notre Exécutif afin de mieux accompagner les déplacements dans la Métropole. « Le site dispose dorénavant d'une approche prioritairement tous modes et propose une vitrine bien plus complète de l'offre de services disponible sur notre territoire, explique Dorian Notturmo, chef de projet communication digitale à la DGEEP. Cette refonte a été l'opportunité de moderniser le design du site et d'intégrer de nombreuses nouveautés comme la personnalisation du contenu au fil de la navigation, des actualités pour promouvoir les projets et évolutions des mobilités ou encore un espace dédié aux professionnels. L'utilisateur peut toujours y trouver les informations nécessaires pour optimiser ses trajets avec la carte multimodale, le calculateur d'itinéraire intégrant les perturbations de trafic. »

+ d'infos : mobilites.grandlyon.com

Un projet transversal

Ce projet a été porté conjointement par plusieurs équipes : la direction Infrastructures et exploitation des mobilités (DGEEP) en charge de la mise à disposition de l'information prévisionnelle et en temps réel et du pilotage des données mobilité (calculateur d'itinéraire, carte interactive...); le service Information et communication de proximité (DGEEP), qui assure l'élaboration de l'expérience utilisateur et la diffusion des contenus ; la direction des Mobilités (DUM), garante de la relation usagers et du conseil en mobilité ; la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DDR) pour le suivi de la réalisation, la maintenance et l'hébergement du site et la direction de la communication pour la promotion du site auprès des usagers.

L'équipe projet « Agence des Mobilités en ligne » (de gauche à droite) : Émilie Felgerolles (Patrimoine web et numérique), Leo Capiod (Voirie mobilité exploitation information), Anne-Sophie Petitprez (Management de la mobilité), Dorian Notturmo (Information et communication de proximité). Absents : Émilie Lagarde (Voirie mobilité exploitation information), Myriam Jégat (Patrimoine web et numérique), Chayma Chiha (Information et communication de proximité).



Les études mobilités territoriales au service des projets

Le service Analyse, planification et évaluation des mobilités (DirMob), conduit par Sébastien Rabuel, porte les objectifs de mobilités dans les projets urbains et d'espaces publics pilotés par la Métropole ou ses partenaires. Il réalise des études qui précisent techniquement l'organisation et la cohabitation des différents modes dans l'espace public, prenant en compte les changements de pratiques et les évolutions de trafic motorisé. Réel outil d'aide à la décision, ce travail d'analyse, réalisé en interface avec les partenaires techniques (communes, Sytral Mobilités...), permet de mettre en cohérence tous les projets mobilités entre eux pour assurer leur bon déploiement et de porter une vision globale auprès des communes et des citoyens. Pour mener à bien ces missions dans les territoires, 5 chargés de missions territoriales sont répartis sur les différentes Conférences territoriales des maires (CTM).



Les chargés de mission territoriaux accompagnent les projets d'aménagements urbains en proposant, grâce à des études amont de projection des pratiques de mobilité, une vision multimodale qui favorise l'usage des modes alternatifs. De gauche à droite : Raphaël Knellwolf, Dylan Fornelli, Bente Galangau, Pascaline Rousset, Diane Devau.



Interview

Diane Devau, chargée de mission mobilités territoriales

Quelles compétences doit avoir un chargé de mission mobilités territoriales ?

Outre une expertise technique, le chargé de mission doit être en capacité de faire le lien entre mobilité, espace public et projets urbains. Pour cela, il doit aller sur le terrain, à la rencontre des acteurs locaux, afin de mieux comprendre les enjeux territoriaux, appréhender les usages et avoir une vision transversale des mobilités. Il y a aussi une part de management de projet dans notre métier : développer une dynamique partenariale, être en capacité de fédérer, d'instaurer un dialogue... Notre rôle est *in fine* d'apporter un éclairage sur un projet donné, qui aidera les acteurs concernés à prendre les bonnes décisions.

Sur quel grand projet êtes-vous mobilisée ?

J'accompagne Sytral Mobilités dans le cadre des études de faisabilité du tracé et du fonctionnement multimodal du projet Tramway express de l'ouest lyonnais (TEOL). Il y a une forte dynamique de co-construction sur ce projet, entre la Métropole et Sytral Mobilités. On essaie d'avancer de concert. Un groupe

de travail technique se réunit chaque semaine depuis 10 mois. L'enjeu est de définir une vision multimodale en repensant les mobilités à horizon 2030. Le projet est aujourd'hui en phase de concertation publique. Nous participons à l'animation des ateliers programmés pour échanger avec les habitants sur l'insertion de TEOL et les thématiques circulatoires ; d'où l'importance d'avoir un discours commun !

Avec qui travaillez-vous ?

Je travaille avec l'appui essentiel des bureaux d'études, ainsi qu'avec l'unité Données, observation, modélisation qui produit des données en régie. Les données de modélisation récoltées nous permettent d'avoir un état des lieux de la circulation à un instant donné et de faire des projections de trafic à horizon 2030. On étudie les flux de déplacements, on croise différents jeux de données pour pouvoir faire des projections et des scénarios d'organisation future. Notre service est également très en lien avec les urbanistes territoriaux de la direction Planification et stratégies territoriales, qui sont au cœur des réflexions sur les projets urbains. Et bien sûr, selon les besoins de l'étude et l'avancement opérationnel des projets, nous travaillons avec direction de la Maîtrise d'ouvrage urbaine (DUM), la direction des Infrastructures et exploitation des mobilités (DGEEP) et les subdivisions de voirie qui ont une forte expertise terrain.

LES FERMES MÉTROPOLITAINES, C'EST PARTI !

La Métropole de Lyon a le projet de créer des fermes métropolitaines afin de produire des légumes et fruits biologiques pour les cantines de près de 40 collèges en régie, soit 10 500 repas/jour, et pour les restaurants de l'Hôtel de Métropole et de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF), qui servent près de 1 000 repas/jour au total.

UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE AMBITIEUSE

Le service Agriculture alimentation de la DTEE, sous la responsabilité de Patricia Vornich, vise à favoriser le développement d'un territoire nourricier afin d'assurer l'accès pour tous à une alimentation saine, à des coûts environnementaux, sociaux et économiques acceptables. Depuis 3 ans, la Métropole collabore étroitement avec les producteurs et les distributeurs du territoire pour structurer des filières alimentaires locales au profit notamment de la restauration collective. L'objectif : permettre aux restaurants des collèges de proposer une alimentation de qualité avec des produits frais, de saison et tendre vers 100 % de produits biologiques (hors produits de la mer), dont 50 % de produits locaux.

LE 1^{ER} CHEF DE CULTURE MÉTROPOLITAIN

Mewan Melguen a rejoint le service Agriculture alimentation début janvier, en tant que chef de culture et responsable des fermes métropolitaines. Sa mission principale est d'assurer une production maraîchère et arboricole en agriculture biologique. À terme, les fermes métropolitaines s'étendront sur une dizaine d'hectares sur 2 sites, d'abord à l'est à Chassieu, puis à l'ouest à la Tour de Salvagny. Dans un premier temps, les défis qu'il doit relever sont d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre des aménagements à Chassieu et de gérer la planification des premières productions. Un travail de coordination est à faire sur toute la chaîne, « de la graine à l'assiette », sans négliger la partie logistique auprès des collèges. Il accompagnera aussi la direction Patrimoine et maintenance (DRHMG) dans le suivi des travaux de création d'un incubateur d'agriculteurs à Vaulx-en-Velin en juin prochain. Durant la phase de lancement, il supervisera la gestion technique du site dans l'attente du recrutement d'un gestionnaire de site.

VISITE AU DOMAINE DE LACROIX-LAVAL

Il est souhaité que les fermes métropolitaines abritent une palette de légumes, fruits, herbes et aromates où pourront se retrouver des variétés anciennes lyonnaises issues du conservatoire de Lacroix-Laval, mais aussi d'autres variétés résistantes à la sécheresse issues du Centre de ressources botaniques appliquées. Mi-janvier, Élodie Poyet, technicienne Jardins et conservatoires (DGEEP), a fait visiter à Mewan le potager conservatoire de Lacroix-Laval : « Le potager nous sert à produire les graines et à les tester. Aujourd'hui, nos conservatoires à Lacroix-Laval et Parilly abritent plus de 130 variétés de légumes et 50 de fruits. »

EXPÉRIMENTATION DES PREMIÈRES PLANTATIONS

Mewan et Élodie vont sélectionner des variétés de légumes lyonnaises et nutritives, en collaboration étroite avec les chefs de cuisine de collèges en régie, par l'intermédiaire de groupes de travail transversaux créés avec la direction de l'Éducation (DSHE). « Le déploiement du projet va être progressif, explique Mewan. À court terme, j'ai à ma disposition un terrain de 5 000 m². Je vais certainement commencer la plantation de poireaux et de courges au printemps, pour une 1^{re} livraison à quelques cantines de collège à l'automne. » Cette année, deux maraîchers rejoindront Mewan pour cette 1^{re} étape. Le fonctionnement des fermes s'appuiera aussi sur des prestations de travaux agricoles, en fonction des pics d'activités saisonniers.



Mewan Melguen
Originaire de Bretagne, Mewan vit dans la région Rhône-Alpes depuis ses 20 ans. Titulaire d'un double diplôme d'ingénieur des Arts et

Métiers avec une spécialisation en Environnement, ainsi que d'un diplôme en école de Management, il travaille d'abord dans la production d'énergie. Puis sa passion pour l'alimentation et la gastronomie l'oriente vers l'agroalimentaire. En partant de rien, avec l'aide d'un associé, il développe une entreprise dans le secteur du bio, avant de la vendre quelques années plus tard. Il se reconvertit alors dans le maraîchage bio en tant qu'indépendant. La crise liée au Covid le contraint à faire un nouveau virage : il rejoint alors cette passionnante aventure à la Métropole.

Bio expresso

Élodie Poyet, technicienne Jardins et conservatoires (DGEEP), présente les variétés de légumes conservées au potager conservatoire de Lacroix-Laval à Mewan Melguen, responsable des fermes métropolitaines (DTEE).



DANS LES COULISSES DE L'HÔTEL DE MÉTROPOLE

Florian Begue, consignateur, travaille au sein de la direction Patrimoine et maintenance (DRHMG). Agathe Chabannes, garde à cheval au Domaine de Lacroix-Laval (DGEEP), le rejoint, le temps d'un après-midi, à l'Hôtel de Métropole pour découvrir les coulisses de ce bâtiment hors du commun.

L'équipe des consignateurs de l'Hôtel de Métropole est composée de 4 agents de maîtrise et 14 agents techniques, dont Florian. Tous sont électromécaniciens SSIAP2 (Service sécurité incendie et assistance à personnes niveau 2), c'est-à-dire chefs de sécurité incendie. Ils contribuent à la gestion technique et à l'exploitation du bâtiment.

#Une équipe présente 7j/7, 24h/24

Pour remplir cette mission permanente, de jour comme de nuit, les agents de maîtrise travaillent en 2x8 et les agents techniques en 3x8. La semaine dernière, Florian était de nuit, de 22h à 6h. Cette semaine, il travaille de 14h à 22h, et bientôt il sera du matin, de 6h à 14h. Depuis le poste central de sécurité, véritable base de contrôle, Florian gère toutes les alertes techniques centralisées des équipements (électricité, température des locaux techniques, distribution d'eau chaude et froide, etc.), ainsi que tous les accès du bâtiment. « Nous sommes 3 agents le jour et 2 la nuit. En dehors des horaires d'ouverture au public, nous réceptionnons et orientons tous les appels d'urgence et signalements de problèmes sur l'espace public. On reçoit aussi les alertes Préfecture sur un ordinateur dédié, qu'on retransmet aux services concernés dans un délai de 5 à 10 minutes maximum. » Les interventions et appels sont consignés sous forme de main courante informatique. « On surveille l'intérieur du bâtiment et ses abords grâce à un système de vidéosurveillance composé de 60 caméras. Nous programmons également les badges d'accès de tous les agents travaillant à l'Hôtel de Métropole, à Grand angle et au Clip. »

#La sécurité incendie

Les consignateurs gèrent l'évacuation du bâtiment, qui peut compter jusqu'à 1 049 agents métropolitains ou 1 374 usagers pendant des événements ouverts au grand public. Lors de sa ronde quotidienne, Florian vérifie tous les équipements liés à la sécurité incendie : « Le bâtiment compte plus de 2 000 têtes incendie, des éclairages de sécurité, détecteurs, extincteurs, colonnes sèches pour les pompiers, portes coupe-feu, robinets incendie armés, etc. En cas d'alerte incendie, on a 5 minutes pour se rendre sur place et faire une levée de doute. Si l'incendie est confirmé, l'équipe maintenance nous rejoint au PC sécurité et chacun récupère sa fiche mission. »

#Le dépannage d'urgence

En tant qu'électromécanicien, Florian intervient sur les missions de dépannage d'urgence ou en prévention sur les équipements techniques de l'Hôtel de Métropole (électricité, climatisation, plomberie, etc.). Il peut réaliser des installations électriques liées aux équipements de sécurité. « On travaille en collaboration avec les équipes d'électriciens et de plomberie, qui interviennent sur les plus gros chantiers. »



Bio expresso

Florian Begue

Après un BTS en électrotechnique, Florian travaille d'abord comme électricien dans le secteur privé. Il y a 13 ans, il devient également pompier volontaire. Il entre à la Métropole en 2018, attiré par l'organisation du travail en 3x8, plus compatible avec sa double activité.





LA RONDE, C'EST DU SPORT !

Tous les jours, Florian effectue une ronde de sécurité de l'imposant bâtiment de 50 000 m². Cette routine de 2h a un double objectif : identifier les équipements qui ont besoin d'une réparation et, le soir, vérifier la présence de travailleurs isolés.

Saviez-vous qu'il faut toujours prévenir les consignateurs quand on reste tard à l'Hôtel de Métropole ? « Nous traversons tous les services, tous les locaux techniques, ouvrons toutes les portes, y compris les toilettes. On passe par tous les étages, connus ou

cachés : du plus haut, le niveau 6 avec sa terrasse panoramique, au plus bas, le niveau -3 situé sous les garages. Ça représente plus de 12 000 pas ! La ronde de nuit suit le même trajet mais l'ambiance est complètement différente, c'est un autre monde. »



↓
La suite de cette rencontre dans le LPM du mois prochain :
Agathe Chabannes fera découvrir son métier de garde à cheval à Florian Begue.

↓
Vous souhaitez participer aux Regards Croisés ?
Contactez-nous :
communicationinterne@grandlyon.com

IMPRESSIONS

AGATHE CHABANNES

« C'est la première fois que je visite l'Hôtel de Métropole. Le bâtiment est immense, mais malgré ça Florian en connaît tous les recoins. Il gère des missions variées, avec de nombreuses procédures et notions à connaître, il doit penser à tout ! »



MAXIME DINNAT

CrossFit addict

Fraîchement arrivé à Lyon, le jeune toulousain de 25 ans, chef de projet Transition énergétique à la direction Environnement, écologie et énergie (DTEE), a rapidement intégré une box – nom donné aux salles de CrossFit – pour s'adonner à sa passion.

« J'ai découvert le CrossFit un peu par hasard il y a trois ans et ça a été pour moi une révélation ! confie Maxime. Depuis, je le pratique en moyenne cinq fois par semaine. » Le CrossFit mixe des exercices d'haltérophilie, de force athlétique, d'endurance et de gymnastique. Les nombreuses combinaisons possibles rendent l'entraînement unique et évite la routine que l'on peut trouver dans une salle de sport classique. La nouveauté garde les pratiquants motivés. Encadrée par un coach, une séance dure une heure. Elle commence toujours par un échauffement afin de déverrouiller les articulations et faire monter le corps en température. Ensuite, il y a un travail de technique, qui est la base de ce sport. Le cœur de séance est le WOD (Workout Of the Day), un temps généralement assez court, mais à intensité maximale. « C'est le moment où il faut tout donner ! »

OBJECTIF SANTÉ

« Ma priorité, c'est d'être en bonne santé. Le CrossFit est la clé de voûte de mon équilibre. Depuis que j'en fais, je suis très attaché à un mode de vie sain. Je fais attention à ce que je mange, à ce que je bois, à mon sommeil. Cela s'est fait naturellement, sans contrainte. » Le CrossFit améliore la qualité de vie grâce à des mouvements fonctionnels, c'est-à-dire des mouvements naturels que l'on retrouve dans la vie quotidienne : s'asseoir, se relever, s'accroupir, soulever des objets, monter les escaliers, courir, sauter, etc. Il a l'avantage de développer la condition physique en peu de temps. Ce sport vous challenge mentalement et physiquement pour vous permettre de vous surpasser et d'accomplir vos objectifs personnels (perte de poids, meilleure forme physique, meilleure santé, etc.).

APPARTENIR À UNE COMMUNAUTÉ

Le CrossFit est un sport individuel, mais il se pratique en collectif. « Il y a une vraie cohésion entre les pratiquants. On s'encourage, on est bienveillants les uns envers les autres. Cette émulation collective nous aide à progresser. La box, c'est aussi un lieu de vie, de partage, d'échange. L'ambiance est bonne, on s'y sent un peu chez soi ! Cela m'arrive d'y passer juste pour dire bonjour », raconte Maxime.

TOUT LE MONDE PEUT FAIRE DU CROSSFIT

Bonne nouvelle : pas besoin d'être dans une super forme physique pour commencer ! « Si le CrossFit peut sembler impressionnant, il s'adresse en réalité à tout le monde. Les charges, l'intensité et les temps de récupération sont adaptés aux capacités individuelles de chacun, ce qui fait que tout le monde ressort d'une séance dans le même état. » À savoir : en sueur et rouge pivoine !

PARLER COURAMMENT « CROSSFITTER »

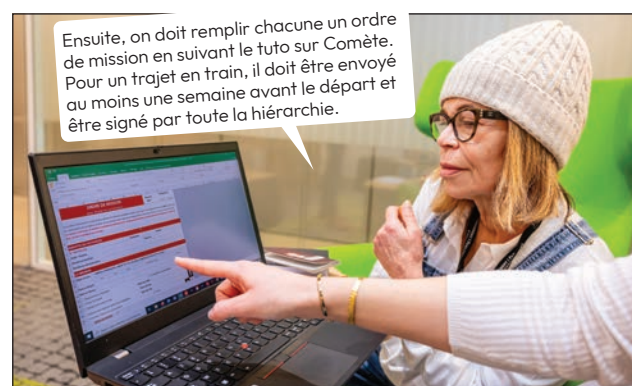
Finalement, la principale difficulté pour tout néophyte repose en grande partie sur la capacité à parler « crossfitter ». Bien que la communauté soit super accueillante, on se demande parfois s'ils parlent réellement la même langue que nous. En effet, si les acronymes métropolitains nous donnent parfois du fil à retordre, ce n'est rien à côté de ce qui se dit dans une box de CrossFit ! AMRAP, EMOM, Burpees, Kettlebell, Metcon, Reps... il existe des centaines de termes pour désigner des sessions d'entraînement, des exercices et des équipements, qui n'ont aujourd'hui plus de secret pour Maxime.

Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à
communicationinterne@grandlyon.com



PARTIR EN DÉPLACEMENT

Dans l'exercice de vos missions, vous pouvez être appelé à partir en déplacement. Leur organisation et le remboursement des frais induits répondent à des règles précises que vous explique l'unité Déplacements de la direction des Ressources humaines.



➤ Téléchargez les formulaires dans la rubrique DRHMG sur **Comète**
 > Ressources humaines > Ma mobilité/mes déplacements

➤ Contact : deplacementsPGTA@grandlyon.com

Merci à Elora Thivent-Calais, Géraldine Pommey et Jessica Valero pour leur jeu d'actrice.

Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ? Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com





Une prime véhicule personnel pour tous ? Ah bon ! ?

En catimini, la Métropole de Lyon a décidé de bientôt supprimer les véhicules de service. Pourquoi ? Pour que les agents, qui en étaient dotés, utilisent des voitures de pool. Consciente que cette mesure va obliger les agents à prendre leur voiture personnelle afin d'être auprès de leurs équipes à une heure où les transports en commun ne fonctionnent pas encore, elle entend leur verser une prime de véhicule personnel de 100€ brut. Nous sommes opposés au retrait des véhicules de service, sous ces modalités. Si cette mesure est appliquée, nous avons déjà demandé à ce que, d'un point de vue de l'équité - **l'ensemble des personnels utilisant leur propre voiture pour tenir leur poste, en bénéficie aussi**. C'est ce que nous avons écrit à l'Exécutif. De même, il est à craindre que la mise en œuvre de la PPI, déjà difficile à réaliser, compte-tenu des objectifs ambitieux et de moyens humains insuffisants, ne puisse être menée à son terme. En effet, ce choix n'est ni préparé, ni travaillé avec les Organisations Syndicales. En l'état, cette prime de véhicule personnel va à l'encontre de la politique environnementale et de la ZFE. Elle engendrera des mobilités dues à des pertes d'avantages acquis alors même que les postes concernés ont du mal à être pourvus. Cette désorganisation dégradera la qualité du service public.

unsametropoledeleyon.com/Facebook : unsametropoledeleyon

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet : unsametropoledeleyon.com
Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



UN AGENDA SOCIAL AVEC DU CONCRET ? QUAND ?

La mise en place d'un agenda social affichant les engagements de l'exécutif d'ici la fin du mandat, en 2026 est prioritaire. L'ouverture des négociations, plusieurs fois annoncée, traîne encore et encore. Rien ne change dans cette collectivité. L'UNSA et l'UNICAT ont fait des propositions sociales concrètes à l'administration qui préfère, pour l'instant, botter en touche : Prime de fin d'année pour tous ; augmentation et convergence par le haut des régimes indemnitaires pour tous les personnels, sans distinction ; refonte des lignes directrices de gestion pour relancer avancements et promotions internes ; gratuité des transports en commun ; doublement de la prime de 300 € ; titres restaurant aux télétravailleurs ; indemnité de télétravail ; versement de la prime de départ à la retraite ; monétisation des CET au volontariat des agents ...
Il y a dans cette attitude de petits bras, un manque de considération envers vous toutes et tous, que nous dénonçons.

unsametropoledeleyon.com/Facebook : unsametropoledeleyon

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : unsametropoledeleyon.com
Mail : unicat@grandlyon.com



Retrait de la loi de la honte

La loi sur l'immigration adoptée le 19/12 remet en cause les libertés démocratiques fondamentales. Avec elle, un.e salarié.e cotisant ne pourra plus bénéficier de prestations sous prétexte qu'il.elle est étranger.ère ! En plus d'être raciste elle entraînera des milliers de familles dans la pauvreté, la précarité et la mauvaise santé.

Et que dire des secours d'urgence que les travailleurs.euses sociaux.ales attribuaient par humanité ? Cette loi aura des impacts directs sur le travail de toutes celles et tous ceux qui dans notre Métropole œuvrent pour la solidarité, l'insertion, le droit au logement, le droit à la santé, l'égalité des droits, etc.

C'est bien dans ses compétences sociales et médico-sociales que la Métropole est concernée. Les agent.es devront donc revoir leurs processus et mettre en œuvre des mesures discriminatoires qui vont à l'encontre de leur éthique.

Des départements ont annoncé qu'ils refuseront de l'appliquer, la Métropole aussi ?

Exigeons le retrait de cette loi ! On sait déjà que toute loi d'exception finit par concerner l'ensemble de la population.

La CGT appelle à la désobéissance civile !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEPCI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEPCI@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 -

Place Guichard 69003 Lyon

cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr



UN COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA) OPAQUE ET INJUSTE

La CFDT constate que le CIA mis en place par la Métropole ne fonctionne pas. De nombreux agents n'ont pas obtenu quoi que ce soit alors que par exemple dans les services de l'État tous les agents perçoivent le CIA sauf insuffisance professionnelle. Pour 2022 avec un versement en 2023, la Métropole a bricolé dans l'urgence un CIA bâclé et opaque. Le choix de critères basés sur les grands projets d'une part et une attribution individuelle d'autre part est plus que discutable.

L'esprit du CIA qui doit permettre à tous les agents de savoir à l'avance en début d'année lors de l'entretien annuel quels sont les critères d'obtention n'est pas respecté. L'année 2023 est terminée et nous ne savons même pas quels sont les critères d'attribution pour 2023 et 2024 : c'est inadmissible. Il faudrait selon la CFDT un budget de 8M€ par an alors que la Métropole n'a mis que 0,5M€ sur la table.

Cela ne peut pas fonctionner et c'est pour cela que la très grande majorité des agents comme la CFDT sont en colère.

Rejoignez-nous pour qu'ensemble la CFDT puisse peser sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres.

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51
ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



LA SEMAINE DE 4 JOURS, TOUT ÇA POUR ÇA !

La Métropole fait la promotion externe et interne de la semaine de 4 jours mais la CFTC ne démord pas. Les modalités proposées dans l'expérimentation ne sont pas incitatives et le bilan le démontre. Les agents expérimentateurs à temps partiel ne trouvent pas d'avantage à revenir à temps plein. Pour la CFTC, ce sont les femmes qui sont pénalisées puisqu'elles représentent 90% des agents à temps partiel. Mais pas étonnant que les agent.e.s ne soient pas enthousiastes avec des propositions de journées à rallonge.

Si on transpose l'expérimentation à l'ensemble des agent.e.s éligibles (8 650 agent.e.s), le dispositif concernera **SEULEMENT 1,93% DES AGENT.E.S DE LA COLLECTIVITE !!!**

Pour la CFTC, la collectivité **DOIT RENDRE PLUS ATTRACTIF CE DISPOSITIF CAR C'EST UN INVESTISSEMENT SOCIAL !**

*Bilan expérimentation semaine des 4 jours présenté aux organisations syndicales à la formation spécialisée du 21/12/2023

Rejoignez la CFTC !

Syndicat CFTC : tél : 04 28 67 56 49
Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com
Blog : www.cftcmetropoledeleyon.fr





Lignes Directrices de Gestion (LDG) premier bilan après 3 ans

La DRH nous a réuni le 18 janvier dernier pour nous dresser le bilan à 3 ans concernant la promotion interne et l'avancement de grade au titre de l'année 2023 dans le cadre des LDG.

Voici un résumé de cette réunion :

Pour 2023

- Quota des agents de maîtrise x 2
- Quota des catégories A et B atteints
- Ouverture aux grades des filières culturelle et médico-sociale
- Expérimentation pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Perspectives pour les campagnes de 2024 et 2025
- Intégration de l'assouplissement des quotas de promotion interne (cf. décret)
- Valorisation des examens professionnels

Nous avons fait des propositions pour améliorer ces dispositifs : augmentation des ratios, poids du manager direct dans l'évaluation, meilleure information de l'agent, fiabilité des listes des promouvables.

Le SNT poursuit son engagement au service de/et pour TOUS les agents.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle

Boîte Postale : 20, rue du Lac - 69003 Lyon.

Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com

Blog : cgcmetropoledeleyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e

Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Loi Immigration

Si l'opinion publique guide la politique de Macron, pourquoi a-t-il passé en force sa réforme des retraites rejetée par plus de 75% de la population ? Et pourquoi ne restaure-t-il pas l'ISF demandé par 60%

des personnes sondées ?

Une loi contre une partie de la population. Une loi qui attaque bon nombre de nos voisins, amis, membres de nos familles, personnes que nous accueillons et accompagnons quotidiennement dans nos missions de service public...

Une loi contre les immigrés, ces immigrés qui livrent nos colis, ramassent les fraises ou cueillent les cerises, construisent nos logements et nos écoles, nettoient nos bureaux ou soignent nos grands-parents... Ces immigrés dont même le MEDEF a admis que la France allait en avoir fort besoin. Mais Macron s'en fout. Après lui, le déluge et la haine !

Cette politique nous met toutes et tous en danger ! Parce que nous sommes agents publics au service de toute la population. Nous ne sommes donc pas les instruments, ni les collaborateurs de ces politiques.

SUD - Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle 69003 Lyon - Tél. : 04 28 67 56 57

E-mail : sud@grandlyon.com - Site internet : www.sud-ct.fr



BON à SAVOIR

VOUS PASSEZ UN CONCOURS ou un examen pro, vous avez **droit à 5 jours** pour réviser via votre CPF (Compte Personnel de Formation).

L'ALLOCATION VACANCES de 150 à 170€ est versée par le COS à partir de 2 nuitées.

CET Fin 2024, possibilité de **10 jours supplémentaires**.

LES FORMATIONS (hors obligations métiers) permettent d'obtenir des **points supplémentaires** pour votre avancement de grade.

DEPOSER 8 JOURS de congé annuel hors période (1^{er} mai au 31 octobre) permet d'obtenir 2 jours de congés supplémentaires.

VOUS POUVEZ consulter votre dossier individuel, en faisant la demande à votre SRH.

CHAQUES SITES doit avoir son cahier santé/sécurité/conditions de travail et doit être mis à disposition des agents.

FÊTES RELIGIEUSES, principales dates 2024 :

9 et 24 avril ; 3 et 23 mai ; 12 et 13 juin ; 16 septembre ; 3 octobre et 4 octobre.

Vous avez le droit de déposer 1 jour à votre convenance.

EN SAVOIR PLUS SUR VOS DROITS, n'hésitez pas à nous contacter

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e

Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e

Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex

04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Si la loi asile-immigration passe, les sans papiers n'auront plus droit aux services de base. Sans parler de la plus élémentaire humanité, un foyer épidémique serait la pire chose qui puisse arriver sur un territoire. La CNT demande à la métropole de maintenir les prestations de l'AME même sans le soutien de l'état.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon

06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



Benjamin Dugrand,

coordonateur de l'équipe de prévention spécialisée de Lyon 9, travaille dans la collectivité depuis 23 ans. Après avoir été lui-même éducateur, il coordonne, depuis 2018, une équipe d'éducateurs et éducatrices qui accompagnent des jeunes de 10 à 21 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Découvrez l'équipe de prévention spécialisée de Lyon 9 dans la rubrique « Sur le terrain », page 9.

The background of the poster features a stylized line-art illustration of a city skyline, likely representing Lyon. The skyline includes several buildings with arched windows and a central tower. In the foreground, there are trees, a staircase, and a small tent-like structure. The sky is filled with various sizes of fireworks, depicted as starburst shapes with radiating lines. The overall color scheme is white and grey on a black background.

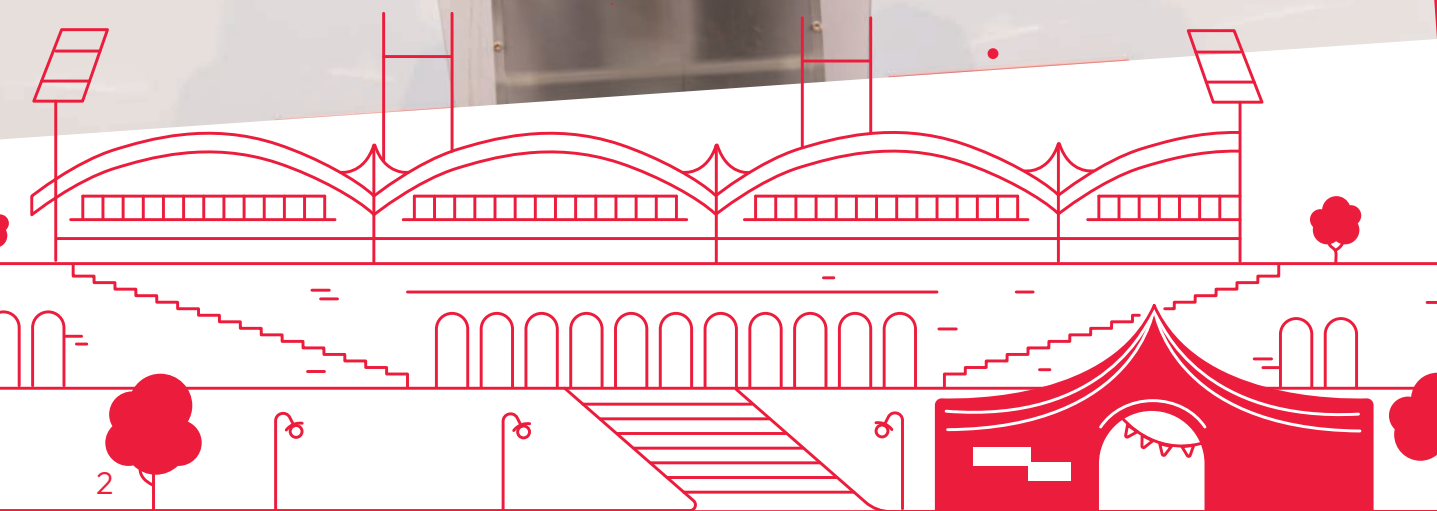
CÉRÉMONIE DES VŒUX.

16 JANVIER 2024

DISCOURS

ANNE JESTIN

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES



Bonjour à toutes et à tous. Monsieur le Président de la Métropole de Lyon, Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents, je salue aussi toute l'équipe de Direction générale, mes chers collègues, je suis très heureuse de vous accueillir pour cette cérémonie des vœux, sur le site du Matmut Stadium.

Je tiens tout d'abord à vous présenter, à chacune et à chacun, tous mes vœux de santé, de joie et d'épanouissement pour cette nouvelle année. Au-delà de ces vœux personnels, je voudrais aussi formuler un vœu pour notre communauté de travail. Pour 2024, je nous souhaite de continuer à former une équipe toujours aussi efficiente et de rester soudés et solidaires les uns des autres.

Aujourd'hui, une vraie dynamique collective est à l'œuvre dans notre collectivité. Nous l'avons ressentie à l'occasion de grands événements fédérateurs, comme Parenthèse, qui, en septembre dernier, a réuni pour la première fois 1 200 participants au parc de Parilly. Je tiens à remercier chaleureusement le service de la Communication interne pour la grande qualité de son travail – Dominique Yoyo et son équipe, notamment Edith Besson sur l'accompagnement de l'ensemble des temps forts de la collectivité.

Je pense aussi, bien sûr, sous le pilotage de la direction Valorisation et modernisation de l'action publique, aux Rencontres métropolitaines. Cette démarche est sans précédent dans la vie de notre collectif. Toutes celles et tous ceux qui y ont participé ont vécu des moments exceptionnels. Ces rencontres ont bien porté leur nom, avec à la fois un brassage considérable entre les délégations, les services, les niveaux hiérarchiques et une relation de qualité que les agents ont su créer avec les habitants de notre territoire.

Il est fondamental de rappeler nos valeurs, d'être fiers des services que nous rendons aux habitantes et aux habitants de la Métropole et de cultiver

notre cohésion collective. Cette cohésion est aussi favorisée par des moments de convivialité comme celui que nous vivons ensemble ce matin.

Cela passe aussi, j'en suis consciente, par tout ce que nous pouvons faire pour améliorer vos conditions de travail. Je pense notamment aux investissements que nous avons réalisés en 2023 pour améliorer le confort de nos agents et des usagers, par exemple au Stargate à Vaulx-en-Velin, et pour les Maisons de la Métropole de Lyon sur le site Bourgogne dans le 9^e arrondissement ou à Jet d'Eau dans le 8^e. Je pense aussi aux locaux qui seront prochainement livrés pour les équipes de la MEOMIE, que je sais impatientes de pouvoir déménager au plus vite sur ce site de l'ancienne annexe du collège Clémenceau. Parce qu'on oublie trop souvent de la citer, je voudrais aussi remercier chaleureusement notre équipe Logistique et moyens généraux qui nous aide à accompagner l'ensemble des transformations de nos locaux.

Pour en revenir aux conditions de travail, je voudrais rappeler que nous avons aussi engagé, cette année, le déploiement massif de matériel de téléphonie auprès des agents de terrain, équipement absolument indispensable et dont le déploiement n'avait que trop tardé. En tout, 2 100 équipements seront distribués en 2023 et 2024. Je pense également à la généralisation du wifi sur nos sites – sur 135 sites d'ici trois ans – et à tout ce que nous mettons en place pour accompagner le projet Majenta, qui nous conduira à changer notre messagerie et notre intranet durant l'année 2024. Pour rappel, ce changement est indispensable à la préservation de notre autonomie. Quitter progressivement Microsoft, c'est à la fois mieux maîtriser nos données et aussi notre budget, face à des coûts de licence en constante augmentation. Cette démarche, qui va toucher notre environnement de travail, nous demandera évidemment un effort, parce qu'il faudra s'adapter aux nouveaux outils. Nous ferons tout pour vous accompagner dans ce changement et je sais combien tes équipes, cher



**Pour 2024,
je nous souhaite
de continuer à
former une équipe
toujours aussi
efficiente et de
rester soudés et
solidaires les uns
des autres.**



Julien Rolland, sont mobilisées, tout comme celles de Bruno Coutelier, côté Communication interne, pour la refonte de Comète.

Favoriser la cohésion collective, faire Métropole, c'est aussi améliorer la qualité de vie au travail, comme nous l'avons fait avec les différentes mesures RH que nous avons mises en place, grâce au volontarisme de notre Vice-Présidente Zémorda Khelifi et au dynamisme des équipes de la direction des Ressources humaines et des moyens généraux. Je pense aux mesures permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle. Je veux, à cet égard, remercier particulièrement Laurent Bernier et son service de la direction Responsabilité sociétale de l'employeur et préventions pour leur investissement.

Il y a également tout ce que nous mettons en œuvre pour soutenir le pouvoir d'achat de nos collègues, dans une période où, nous le savons, la précarité progresse. Sous l'impulsion du Président de la Métropole et de sa Vice-Présidente, nous avons ainsi revalorisé le forfait mobilité durable à 300 euros. Nous l'avons rendu cumulable avec la participation employeur aux transports en commun et porté celle-ci à 75 % du montant de l'abonnement. Nous avons revalorisé les tickets-restaurant et augmenté de manière conséquente l'aide à la souscription d'une mutuelle santé.

Enfin, dernière mesure que vous avez, Monsieur le Président, fait voter au Conseil en décembre dernier : la prime exceptionnelle aux agents dont le salaire annuel est inférieur à 39 000 euros brut. Je rappelle que cela représente un peu plus de 6 000 agents qui, grâce au travail remarquable des équipes du service Paie, ont déjà pu recevoir cette prime sur leur salaire de décembre.

Toutes ces mesures sont essentielles. Elles témoignent d'une administration qui reconnaît et valorise le travail de ses agents et met tout en œuvre pour améliorer leur qualité de vie au travail. Je remercie l'engagement de Lise Fournot-Bogey, de notre directrice des Ressources humaines, Andrée-Laure Nicolier, et de l'ensemble de ses équipes, qui contribuent à la concrétisation de ces mesures.

Évidemment, j'ai conscience que beaucoup reste à faire et que certains d'entre vous attendent une accélération de certains dispositifs, par exemple en termes d'aménagement des locaux dans les territoires. C'est pour cela que j'évoque la notion de trajectoire de notre administration. Une trajectoire, c'est un chemin sur lequel on avance. Les chantiers ouverts sont multiples et concernent de nombreux domaines : l'attractivité de nos métiers, l'accompagnement des managers, la modernisation des outils et des environnements de travail, la simplification de notre administration, sa responsabilité sociétale et environnementale, l'ancrage de notre collectivité dans les territoires. Je viendrai, dans les prochains mois, à la rencontre des managers dans les territoires, pour échanger sur les actions accomplies et les perspectives.

Monsieur le Président, nous avons entamé l'été dernier la deuxième moitié du mandat. Pour chacune des délégations, c'est déjà le temps des premiers bilans, mais aussi le moment de l'action et de la mobilisation. Sans faire une revue exhaustive des projets mis en œuvre, je crois que nous pouvons évoquer, avec fierté, un certain nombre d'entre eux.

C'est d'abord, cher Claude Pralraud et chère Catherine David, la gestion nouvelle de nos déchets organiques, qui mobilise énormément les équipes, sous le pilotage attentif de Christian Debiesse. Je sais votre engagement et celui de vos équipes sur ces questions du tri à la source et sur notre capacité à réutiliser



Favoriser la cohésion collective, faire Métropole, c'est aussi améliorer la qualité de vie au travail, comme nous l'avons fait avec les différentes mesures RH que nous avons mises en place.



nos déchets comme ressources.
Je veux également saluer le travail accompli sur la sobriété énergétique de notre patrimoine bâti, qui nous a permis de réduire de 8,6 % notre consommation énergétique durant les deux hivers derniers.

Je pense aussi à la gestion exemplaire, par toutes nos équipes, de l'organisation et du nettoyage des sites lors des grands événements sportifs et culturels. Il y en a eu beaucoup en 2023 et je tiens à remercier particulièrement les équipes d'Yves Maclet, et notamment Muriel Blum pour le travail qu'elle a effectué en 2023.

Nous savons toute l'énergie que nos collègues ont dû déployer au début de l'été dernier, lors des émeutes urbaines, avec une mobilisation la nuit, le week-end et dans l'urgence, et je les remercie pour cela. Merci à eux pour cet investissement remarquable et surtout pour leur travail quotidien pour la collecte des déchets, le nettoyage de nos rues, de la voirie et de l'espace public et la gestion des espaces verts.

Du côté des politiques sociales, chère Corinne Aubin-Vasselin, l'année 2023 a été marquée par l'adoption du Projet métropolitain des solidarités. C'est un projet très structurant, qui a permis de nous engager, avec nos partenaires, tant sur les manières de faire que sur les thématiques prioritaires : l'hospitalité, le prendre soin, l'inclusion et l'émancipation. Je sais les équipes très mobilisées pour poursuivre ces engagements en 2024, avec quelques chantiers importants, notamment sur la démarche accueil, l'implantation de nouvelles tiny houses à Neuville-sur-Saône, la poursuite du plan d'urgence métropolitain pour l'immobilier et le logement ou encore la mise en place d'actions de promotion santé en direction des collégiens et des habitants, pour ne prendre que quelques exemples. Je remercie pour tout cela les directrices et directeurs de la délégation Solidarités, habitat, éducation. Et je tiens à souligner l'investissement important des équipes de la direction Développement social et médico-social, qui ont vécu une année

difficile, fragilisées par l'absence de Julie Meyniel, à qui j'adresse une pensée affectueuse aujourd'hui.

Pour la délégation Urbanisme et mobilités, cher Sébastien Chambe, les projets se multiplient avec, en 2023, la prolongation du métro B jusqu'à Lyon Sud et tous les espaces publics livrés autour des nouvelles stations, ainsi que le travail très important engagé pour préparer la création d'un service public de l'autopartage. Sur ce sujet comme sur d'autres, les services ont travaillé en synergie avec les équipes juridiques et celles du Sytral. En 2024, parmi les nombreux chantiers, les nouvelles Voies lyonnaises, puisque 150 kilomètres de voies seront en chantier ou créées cette année, ou encore l'aboutissement de la modification 4 du PLU-H, grâce au travail de la direction Planification et stratégies territoriales, autour d'Anne Besnehard.

Pour ce qui est de la délégation Développement responsable, cher Julien Rolland, l'année 2024 sera marquée par la finale mondiale des Worldskills. Je sais que les équipes travaillent d'arrache-pied, autour d'Anne-Laure Beaudoin, pour que ce soit l'occasion d'une belle valorisation de nos jeunes en formation, des métiers, de l'excellence sur notre territoire et de nos acteurs économiques.

En ce qui concerne la délégation Transition environnementale et énergétique, Claude Praliaud, quelques actions majeures que nous pouvons retenir pour l'action de la délégation en 2023. C'est tout d'abord un travail toujours plus intense pour le déploiement de nos réseaux de chaleur, qui fait de nous la première collectivité en France, après Paris, sur cette question, et je pense que nous pouvons être fiers de cela. Je veux particulièrement féliciter les services de Didier Fangeat pour leur implication et leur capacité d'innovation sur ces sujets. Ce sera aussi le déploiement accéléré, dans le cadre de la stratégie GEMAPI, adoptée par le Conseil métropolitain en 2023, des projets de reconquête de nos ruisseaux et d'une meilleure gestion des digues, par les équipes de Pierre Commenville.



Une trajectoire, c'est un chemin sur lequel on avance. Les chantiers ouverts sont multiples et concernent de nombreux domaines : l'attractivité de nos métiers, l'accompagnement des managers, la modernisation des outils et des environnements de travail, la simplification de notre administration, sa responsabilité sociétale et environnementale, l'ancrage de notre collectivité dans les territoires.



**En conclusion,
je tiens à vous
rappeler combien
notre collectivité
est exemplaire
et je voudrais
aussi redire à quel
point notre action
peut être source
d'inspiration
et force
d'entraînement
pour d'autres
territoires.**

C'est enfin l'engagement opérationnel d'une action significative en faveur de l'agriculture urbaine, qui va conduire, en 2024, à l'ouverture de deux premières fermes métropolitaines, à Chassieu et à La Tour-de-Salvagny.

Pour ce qui concerne les services ressources, et particulièrement la délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière, je veux redire l'importance de l'ensemble des directions et services que l'on appelle, à juste titre, des services support. Sans ces équipes, en effet, notre collectivité ne pourrait tout simplement pas fonctionner. Si la présente note de l'agence Fitch a salué la bonne gestion financière de la collectivité, il faut aussi rappeler le travail considérable conduit en matière de sécurisation juridique, de contrôle interne et de commande publique avec le Schéma de promotion des achats responsables. Nous sommes une très grosse administration et je tiens à souligner l'exemplarité du cadre de gestion qui est fixé par la délégation. Ce qui peut parfois être pris pour une contrainte est en réalité un cadre vertueux, qui nous permet de déployer l'action de façon sécurisée et rassurante, et je remercie l'ensemble des agents qui y contribuent. Je veux tout particulièrement remercier les équipes de la direction des Finances et celles des Ressources humaines pour le travail inédit de priorisation qu'elles ont fourni ces dernières semaines, à l'occasion de la préparation du budget. Vous le savez, pour la première fois, dans le contexte de crise que nous rencontrons, nos recettes diminuent, alors que les besoins, eux, ne cessent d'augmenter. Mais je sais qu'avec l'aide de nos directeurs, nous veillerons à respecter l'équilibre entre les nécessités budgétaires et la qualité de notre service public, au cours de l'année 2024.

Monsieur le Président, chers collègues, j'ai commencé mon propos en évoquant les Rencontres métropolitaines. Je voudrais l'achever en vous parlant de la nouvelle stratégie de la relation aux usagers que nous sommes en train de structurer avec

la direction Valorisation et modernisation de l'action publique, sous l'impulsion de la Vice-Présidente Laurence Boffet. Cette thématique est pour moi un axe majeur de notre action pour les deux prochaines années.

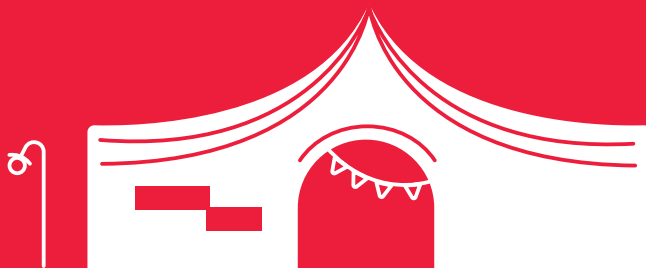
L'idée, d'ici la fin du mandat, est en effet d'avoir achevé de structurer et de fédérer l'ensemble des outils et des acteurs, pour permettre aux usagers de mieux identifier l'ensemble des services rendus par la Métropole, en gagnant à la fois en proximité et en transparence. Dès cette année, nous démarrerons ainsi la refonte de Toodego, en engageant une vraie réflexion sur son nom et son positionnement. On le voit aujourd'hui, l'identité de la Métropole est encore en construction. Nous devons encore être mieux connus, mieux identifiés par les habitants. Je veux d'ailleurs remercier la direction de la Communication, autour de Béatrice Ferrato et de son équipe renouvelée, qui travaille chaque jour à donner à notre collectivité la visibilité qu'elle mérite.

Vous le voyez, c'est bien d'une trajectoire qu'il s'agit. La trajectoire d'une collectivité en action, qui œuvre à transformer, tous les jours, le territoire sur lequel elle travaille.

En conclusion, je tiens à vous rappeler combien notre collectivité est exemplaire et je voudrais aussi redire à quel point notre action peut être source d'inspiration et force d'entraînement pour d'autres territoires, tant au niveau national que dans d'autres pays du monde. Je l'ai moi-même constaté la semaine dernière, lors d'un déplacement, très marquant pour moi, au Bénin, où nous avons pu consolider, avec l'équipe des Relations internationales, notre travail de coopération et de solidarité et faire essaimer notre expertise.

Cette expertise est fertile et reconnue ; elle sert d'exemple. Je vous remercie encore une fois pour votre investissement, qui place notre Métropole à ce haut niveau d'excellence. **Merci. ■**

La cérémonie des vœux a été précédée de la remise des médailles du travail à 273 agents, sur les 461 médaillés 2023.



Plus de 1 500 agents ont participé à la cérémonie des vœux 2024 de la collectivité.





DISCOURS
BRUNO BERNARD
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DE LYON



Bonjour à toutes, bonjour à tous, quel plaisir de se retrouver aussi nombreux ! Merci, Anne Jestin, de vos mots, de votre implication, avec toute la Direction générale, pour piloter notre belle collectivité.

Je tiens, en premier lieu, à vous présenter, au nom de la Métropole de Lyon, au nom de l'ensemble des Vice-Présidentes et des Vice-Présidents, tous mes vœux pour cette nouvelle année. Vœux de santé avant tout – c'est l'essentiel –, vœux d'accomplissement, aussi, dans votre vie personnelle et dans vos engagements professionnels.

Quand on s'implique tous les jours dans la même collectivité, et pour certains depuis de nombreuses années, comme c'est le cas de vos collègues auxquels nous avons remis la médaille du travail tout à l'heure, il est important d'être fier de ses missions. Les images que nous venons de voir sont à cet égard éloquentes. Les métiers que vous exercez ont un impact sur le cadre de vie de nos concitoyens. Ils accompagnent leur quotidien et le transforment également ; ils font évoluer la société ; ils encouragent les changements de pratiques.

Cette capacité d'innovation, cette puissance de transformation sont des atouts extraordinaires. Notre Métropole les doit à sa forme unique, à son statut particulier et à l'ampleur des compétences qu'elle rassemble. Tout cela – nous ne devons pas l'oublier – est le fruit d'une histoire récente. Notre collectivité a 9 ans. C'est Gérard Collomb qui a permis sa création. Il s'est éteint le 25 novembre dernier et j'ai, une nouvelle fois, une pensée pour lui, lui qui s'est tant investi pour notre collectivité, pour Lyon et notre agglomération. Il avait une conscience aiguë du rôle que pourrait jouer, dans le développement de notre territoire, une collectivité complète, couvrant un très vaste champ de compétences et rassemblant, comme il aimait à le dire, l'urbain et l'humain.

Il savait que les synergies créées entre compétences sociales et compétences urbaines allaient augmenter le pouvoir d'agir de l'administration, son pouvoir de transformation, son efficacité.

Cette capacité d'action, nous l'utilisons pleinement, avec les Vice-Présidentes et les Vice-Présidents, pour améliorer le quotidien des habitants, car nous avons conscience de la responsabilité considérable qui est la nôtre face aux Grands Lyonnais. Nous avons multiplié les projets depuis 2020, lancé de nouvelles politiques ambitieuses.

Cette volonté d'agir a, bien sûr, eu pour vous des conséquences importantes. Nous vous en avons demandé beaucoup. Nous en sommes conscients et nous vous remercions chaleureusement de votre implication.

Comme l'a fait Anne Jestin, je veux redire notre fierté du chemin parcouru grâce à vous toutes et à vous tous.

Alors que la grande précarité touche le plus souvent, dans notre pays, les jeunes adultes, nous avons créé le Revenu de Solidarité Jeunes, qui a déjà permis d'accompagner plus de 2 300 jeunes de moins de 25 ans.

Alors que la rareté de la ressource en eau est de plus en plus visible, nous avons créé une régie publique de l'eau, qui fête ce mois-ci son premier anniversaire.

Alors que bien des collectivités n'ont pas su se mettre en ordre de marche, nous avons créé un service public de collecte des biodéchets, simple et fonctionnel pour nos habitants.

Alors que par le passé, de nombreux sites en pleine ville pouvaient rester en friche, nous avons mis en place une démarche d'urbanisme transitoire, sur une quarantaine de lieux déjà, pour la mise à l'abri de personnes vulnérables, pour l'économie ou encore la culture.



Les métiers que vous exercez ont un impact sur le cadre de vie de nos concitoyens. Ils accompagnent leur quotidien et le transforment également ; ils font évoluer la société.



“
Au-delà de cette formidable dynamique de projets, ce qui distingue notre collectivité, c'est sa capacité à délivrer un service public quotidien de grande qualité, au plus près des besoins de nos usagers.
”

Alors que l'accès du plus grand nombre à une alimentation saine est devenu un vrai défi, nous mettons en place un programme ambitieux pour faire de notre Métropole un territoire nourricier et nous ouvrons, cette année, une ferme métropolitaine à Chassieu qui, à terme, livrera ses produits aux cantines en régie de nos 41 collèges, au restaurant administratif ou encore à l'IDEF.

Alors que l'impact de la qualité de l'air sur la santé publique est un enjeu majeur pour notre territoire, nous continuons à développer notre réseau de transports en commun, à faire évoluer les pratiques en matière de mobilité, avec les Voies lyonnaises, avec le renforcement des offres de covoiturage ou encore la création d'un service public d'autopartage.

J'évoquais la puissance d'agir de notre collectivité. Celle-ci passe, bien sûr, par sa dynamique d'investissement. Nous avons ainsi porté la programmation d'investissement à 3,6 milliards d'euros. Un très grand nombre de projets sont donc déjà lancés et le cadre de vie des habitants se transforme peu à peu.

Je pense aux grands aménagements qui vont améliorer la qualité urbaine sur l'ensemble du territoire, à Rillieux-la-Pape, à Parilly, à Bron, au Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin, à Saint-Priest, à La Saulaie à Oullins, au Vallon des Hôpitaux à Saint-Genis-Laval, pour ne donner que quelques exemples.

Je n'oublie pas l'action de fond, quotidienne, menée dans le cadre de la politique de la ville dans nos quartiers populaires.

Je pense aux Grandes Locos à La Mulatière qui, dès mai prochain, accueilleront les Nuits sonores, avant d'héberger la Biennale d'art contemporain et d'autres manifestations culturelles.

Je pense à nos investissements pour la construction et la rénovation de nos collèges et à l'important travail conduit par les équipes pour améliorer constamment les conditions d'accueil de nos jeunes, des personnels et la performance énergétique de nos bâtiments.

J'ai beaucoup évoqué jusqu'ici l'ampleur de nos investissements et tous les projets qu'ils nous ont permis d'engager, mais au-delà de cette formidable dynamique de projets, ce qui distingue notre collectivité, c'est sa capacité à délivrer un service public quotidien de grande qualité, au plus près des besoins de nos usagers.

Nous avons 40 000 bénéficiaires du RSA. Parmi eux, 20 000 sont accompagnés par les équipes et nous améliorons cet accompagnement, notamment à Givors et Grigny, avec l'expérimentation France Travail.

Je veux ici redire toute ma gratitude à l'ensemble des agents des services sociaux qui, chaque jour, à l'insertion, dans les Maisons de la Métropole, au pôle PAPH, instruisent les dossiers, accompagnent les plus fragiles, travaillent à des projets d'habitat inclusif et sont en première ligne dans une société où la précarité est, hélas, de plus en plus forte.

Je veux tout particulièrement saluer les agents de l'IDEF qui, tous les jours, sont un indispensable soutien pour des enfants et des jeunes en état de grande vulnérabilité et qui ont à gérer, au quotidien, des situations humaines extrêmement complexes. Plus largement, je sais l'investissement des agents œuvrant dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance, sur le terrain comme dans les services centraux, notamment à la prévention et à la protection de l'enfance.

Je pense à la montée en puissance du sujet des mineurs non accompagnés, dont le nombre n'a cessé d'augmenter l'an dernier, et que les équipes ont accompagnés, une fois leur minorité reconnue, avec difficulté, mais nous avons réussi à le faire.

Je veux remercier tout particulièrement l'équipe de la MEOMIE et je me réjouis de son installation prochaine, cet été, dans l'ancienne annexe du Collège Clémenceau, dans le 7^e arrondissement de Lyon, qui permettra de meilleures conditions de travail et un cadre plus sécurisé.

Le travail de la Métropole au quotidien, c'est bien sûr aussi celui de tous les agents des services urbains et notamment ceux d'entre vous qui, tous les jours, collectent nos ordures ménagères, nettoient nos rues, réparent notre voirie. J'ai toujours beaucoup de plaisir à vous rencontrer et à découvrir vos métiers, lors des visites de terrain : descente dans les égouts, visite des subdivisions, de la station d'épuration de Pierre-Bénite ou, encore récemment, du PC des tunnels et de l'UTVE de Gerland. Chaque fois, je rencontre des professionnels compétents et engagés pour le service public.

Le travail de la Métropole au quotidien, c'est aussi celui des services culturels et comment ne pas féliciter l'équipe du Musée Lugdunum, pour ce record de fréquentation battu en 2023 ?

Le travail de la Métropole au quotidien, c'est celui des services ressources – et ils sont nombreux –, sans lesquels rien ne serait possible : services de secrétariat, services juridiques, financiers, ressources humaines et moyens généraux, services informatiques, services de communication – interne et externe.

Je veux saluer, au passage, la sortie désormais mensuelle du Met', avec une territorialisation de ce journal, qui va nous permettre d'avoir un meilleur lien avec nos habitants.

Je vous remercie de tout ce que vous réalisez, ensemble, pour faire progresser la Métropole de Lyon. Je pense notamment aux Rencontres métropolitaines et à la stratégie relations usagers dont Anne Jestin a parlé juste avant.

Chacune de vos missions est essentielle. Il est pour moi fondamental que vous soyez reconnus et valorisés pour votre engagement. C'est le sens de toutes les mesures que nous avons prises dans le cadre de l'Agenda social, tant pour renforcer votre pouvoir d'achat que pour mieux concilier vie personnelle et engagement professionnel. Anne Jestin les a également rappelées et je n'y reviens pas. Je veux simplement vous dire que ce sont des sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur, notamment pour favoriser l'égalité femmes-hommes.

Voilà, Mesdames et Messieurs, l'essentiel des messages que je voulais vous délivrer aujourd'hui, au nom de l'ensemble de l'Exécutif de la Métropole de Lyon.

Je n'ai pas pu citer toutes les directions, tous les services, mais je veux que vous sachiez que j'ai, pour chacune et chacun d'entre vous, une profonde reconnaissance.

Merci et belle année 2024 ! ■



Chacune de vos missions est essentielle. Il est pour moi fondamental que vous soyez reconnus et valorisés pour votre engagement.



Dans ce lieu emblématique de la culture Rugby, une initiation au rituel Haka a été proposée en clôture de cérémonie par Paki, ancien joueur du LOU Rugby, et son association Lomipeau.







16 janvier 2024

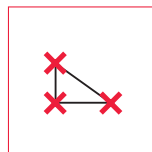
Les discours
de la cérémonie
des vœux



Le film
« La Métropole
innove avec
ses usagers »
projeté lors de la
cérémonie



Toutes les photos
sur Comète



Crédits photos : Jérémy Cuenin – Métropole de Lyon, Nicolas Leblanc – ITEM, Philippe Somnolet – ITEM